

OBSERVATOIRE

de la prise en compte de

L'EAU

dans les projets d'aménagement

avril 2022

31

PORTET-SUR-GARONNE

SECTEUR CLÉ GARONNE

GESTION ALTERNATIVE DES EAUX PLUVIALES

Identité du projet

LIEU	Portet-sur-Garonne (31) 9 791 habitants
PROGRAMME	Espace public – centre bourg
SUPERFICIE	24 152 m ²
ENVELOPPE FINANCIÈRE	599 840 € HT
TERME DU PROJET	en cours

ACTEURS ET ORGANISMES IMPLIQUÉS

MOA : SIVOM Saurdrune Ariège Garonne

MOE : Bureau d'études ATM

Organismes partenaires :

- l'Agence de l'eau du bassin Adour Garonne finance l'opération à hauteur de 70%,
- le Conseil Départemental 31 à hauteur de 10%.



La gestion des eaux pluviales
et du ruissellement

La valorisation esthétique
et paysagère du projet

Description

Réalisation d'un bassin d'infiltration des eaux pluviales sur le quartier « Clé Garonne » de la commune de Portet-sur-Garonne située sur le territoire du SIVOM Saurdrune Ariège Garonne.

Le quartier « Clé Garonne » de la commune de Portet-sur-Garonne est une zone d'habitation existante dense composée de maisons individuelles et de petits immeubles collectifs.

Motivations

Pour une prise en compte de l'eau dans le projet d'aménagement

Afin de désengorger le réseau aval des eaux pluviales (situé sur les allées Jean Jaurès), le SIVOM SAGe (maître d'ouvrage avec la compétence « eaux pluviales ») a souhaité envisager un projet de gestion alternative pour l'ensemble des eaux pluviales collectées sur le secteur (eaux de toiture, eaux de voirie).

Après une analyse comparative de différents scénarios, la collectivité a arrêté son choix sur un projet qui permettra, au moins pour une pluie d'occurrence vingtennale de :

- déconnecter la totalité des eaux pluviales du quartier du réseau d'eaux pluviales situé en aval,
- gérer ces eaux par le biais d'un bassin d'infiltration (1400 m³).

Données techniques

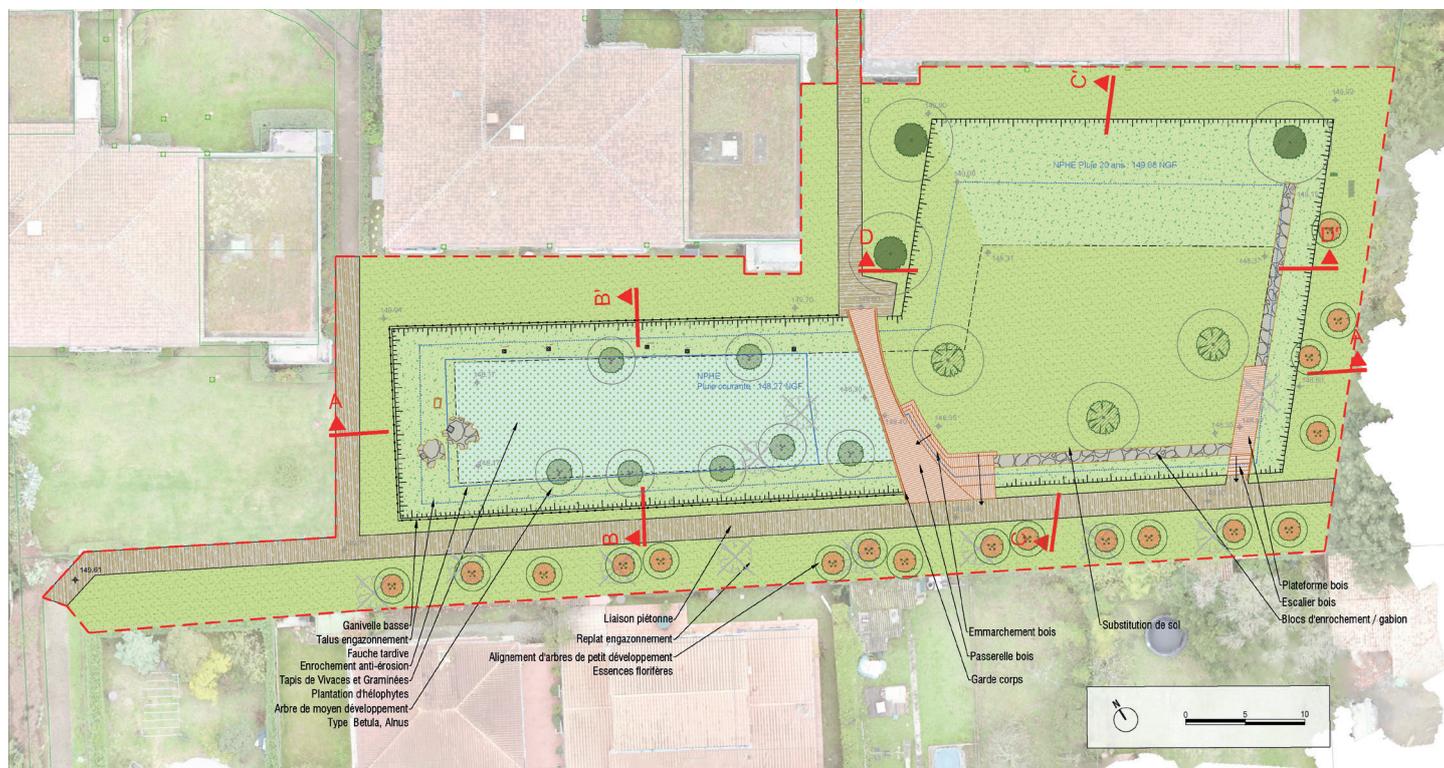
Les aménagements vertueux mis en place à l'échelle du projet

Aménagements vertueux mis en place à l'échelle du projet

Le bassin d'infiltration des eaux pluviales sera de type multi-usages. Il sera composé d'une partie « biodiversité » et une autre partie « loisirs » permettant par moments d'être accessible au public.

Gestion et entretien des espaces en eau

L'entretien du futur espace végétalisé est intégré à la réflexion en amont du projet et au dossier de consultation. Selon le souhait de la commune et de son service Espaces Verts, l'entreprise qui sera retenue pour l'aménagement paysager devra compléter son offre en proposant un contrat d'entretien d'un an (avec possibilité d'extension du contrat à 3 ans d'entretien), avec l'obligation de rendre en fin de contrat un cahier d'entretien spécifique à cet ouvrage permettant aux services techniques de la commune de prendre le relais sereinement.



Vous voulez en savoir plus ?
Contactez le commanditaire du projet

SIVOM SAGe (Saudrune, Ariège, Garonne)
 Cécile MARTINO, Responsable Pilotage
 et Management de la Politique Pluviale
 45, chemin des Carreaux - 31120 Roques
 @ cecile.martino@sivom-sag.fr
 ☎ 05 62 20 89 50